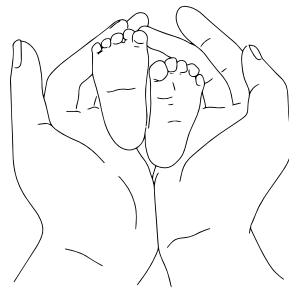




# *Salle Nature*

Maternité du CH de DENAIN  
E.STEEN

---



*2022*

---



# NOUS VOUS PROPOSONS

En raison d'une demande de plus en plus importante des femmes et des couples souhaitant une alternative à la médicalisation de l'accouchement, le CH de DENAIN a créé un espace physiologique doté d'équipements adaptés.

Nous tenons à respecter, dans la mesure de nos possibilités, vos attentes échangées lors de l'Entretien Prénatal Précoce ou/et recueillies dans votre projet de naissance.

Les sages-femmes et les couples collaborent lors de cette période. La sage-femme prend des décisions avec le couple afin de respecter au mieux la physiologie de la naissance.

Cet objectif est totalement dans l'esprit de la loi de Mars 2002 relative aux droits du patient et aux recommandations des sociétés savantes en matière de qualité des soins.

Il s'agit avant tout de :

- Se réapproprier son corps au moment de la naissance
- Être acteur de la naissance : "je veux accoucher et non me faire accoucher"
- Être capable de décider par et pour soi-même
- Souhaiter une prise en charge plus personnalisée
- Permettre de vivre ou revivre une bonne expérience de la naissance
- Avoir une approche personnalisée de l'accouchement dans le respect de la sécurité.
- Dans l'espace physiologique, l'accompagnant trouve sa place et devient un acteur dans la prise en charge et le déroulement du travail (massages, étirements...).

# COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE DANS CET ESPACE

Ce projet d'accouchement doit être réfléchi en concertation avec les sages-femmes qui vous guideront dans son élaboration et vos choix tout au long de la grossesse ou au cours de l'Entretien Prénatal Précoce.

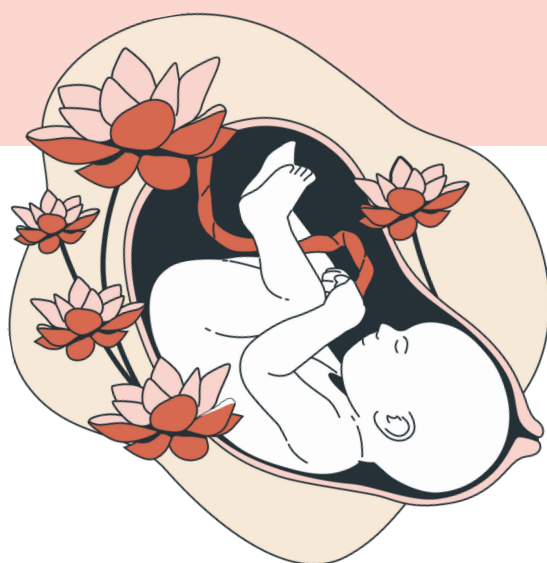
Pour accéder à la Salle Nature une préparation est recommandée et/ou un projet de naissance. Nous vous proposons parallèlement à cela, la préparation à la naissance en piscine, la préparation à la parentalité, la sophrologie ou l'hypnose et l'acupuncture.





# L'équipe de la maternité souhaite vous rencontrer à plusieurs reprises pendant la grossesse :

- Une 1ère fois au 4ème mois de grossesse, lors de l'entretien prénatal. Cette rencontre permet de recueillir vos souhaits, de discuter du projet de naissance et de ce qui est réalisable. L'équipe tentera au maximum de trouver des solutions satisfaisantes. A cette occasion, une visite des locaux est réalisée.
- Des séances de préparation à la naissance et à la parentalité sont organisées tout au long de votre grossesse. A cette occasion, une visite des locaux est réalisée.
- A la période du 8ème ou 9ème mois, la sage-femme référente vérifie que l'évolution de la grossesse permet toujours votre inclusion dans ce dispositif physiologique et que votre détermination persiste.
- La consultation d'anesthésie reste cependant obligatoire. Lors de votre visite, les documents d'information vous sont remis. Un engagement de bon usage des équipements de la Salle Nature est signé puis remis dans votre dossier. L'éligibilité à ce parcours peut évoluer tout au long de la grossesse et même pendant le travail. Cette prise en charge fait l'objet d'un protocole de soins. Elle vous sera expliquée par le praticien présent (médecin/sage-femme).





Si la Salle Nature est déjà occupée, votre projet de naissance est mené dans une autre salle du secteur naissance, dans le respect de nos engagements réciproques.

L'équipe de garde intervient quel que soit l'environnement pour vous accompagner dans votre projet.

La salle de naissance est confortable et équipée de matériels de positionnement (ballons, galette, coussin de positionnement, d'allaitement, lit d'accouchement modulaire avec barre de suspension mobile...).

La salle comporte un espace d'accueil pour le nouveau-né favorisant les liens parents-enfants, dans une proximité chaleureuse et sécurisée.

Vous conservez une liberté de mouvement avec nos monitorings ambulatoires de surveillance au rythme cardiaque fœtal.



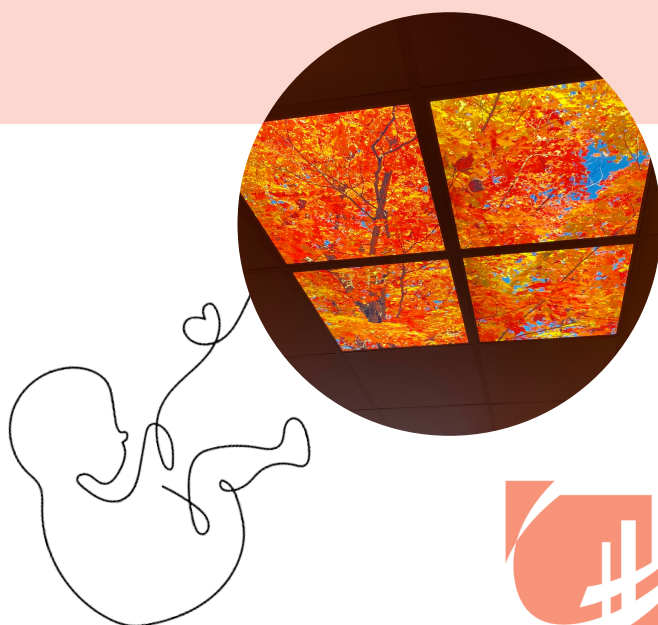
# LES PARTENAIRES DE VOTRE PROJET

La Salle Nature est accessible de jour comme de nuit, 7 jours/7.  
La Salle Nature réservée aux patientes intégrant le parcours physiologique, est équipée pour le pré-travail et l'accouchement. Elle dispose d'équipements spécifiques (lit d'accouchement modulaire avec barre de suspension mobile, tabouret, ballon, aromathérapie, luminothérapie, musique pour créer une ambiance zen...) facilitant l'accompagnement d'un accouchement sans péridurale. L'accompagnant est indispensable dans cet espace. L'ensemble des sages-femmes de garde est susceptible de prendre en charge un couple dans cet espace.

Nous accueillons en stage des étudiant(e)s en maïeutique, externes en médecine et auxiliaires de puériculture.

L'équipe intervenant en Salle Nature se compose d'une sage-femme et d'une auxiliaire de puériculture. Des étudiants sages-femmes ou en médecine peuvent, avec votre consentement, participer à la réalisation de votre projet.

En effet, nous sommes un centre d'enseignement universitaire et l'apprentissage de l'accompagnement physiologique est un point essentiel dans leur formation de futur professionnel de la naissance.



# ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE



Dans la Salle Nature, l'enregistrement du rythme cardiaque fœtal se fait en discontinu selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé en début de travail.

Des capteurs sans fil sont utilisés, ce qui vous permet de vous déplacer.

Un examen clinique est effectué si besoin pour s'assurer de la bonne évolution de l'accouchement.

Un cathéter veineux obturé est installé en début de travail.

Toute évolution défavorable du travail vous est clairement expliquée. Les décisions médicales et les raisons imposant une modification de prise en charge vous sont explicitées.

Vous pouvez de vous-même demander à tout moment une prise en charge avec péridurale entraînant une sortie de la Salle Nature.



Votre enfant est accueilli dans le respect de son adaptation, en priorisant le peau à peau ainsi que la mise au sein immédiate selon votre projet de naissance.

L'examen de naissance du nouveau-né et les premiers soins sont effectués dans un second temps, au plus près de sa famille.

Vous serez ramené dans votre chambre après une surveillance initial pendant les deux heures qui suivent l'accouchement.





# VOTRE ACCOMPAGNANT DANS L'ESPACE NATURE

- La présence d'un seul accompagnant, extérieur à l'équipe médicale est nécessaire
- C'est une personne de votre choix : coparent ou autre personne majeure à préciser
- L'accompagnant participe aux séances spécifiques de préparation à la naissance
- Il accepte les modalités d'inclusion et de fonctionnement dans le parcours physiologique

---

**Afin de poursuivre nos améliorations, merci de nous faire part de votre ressenti sur la fiche qui vous sera remise.**

---

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une belle naissance.



**L'équipe de maternité**



# Engagement de bon usage de la Salle Nature et de ses équipements

## Engagement

Je soussignée Mme.....

Je soussigné (e) M. ou Mme (accompagnant) .....

.....

reconnais avoir pris connaissance du présent document et m'engage à respecter les clauses ci-dessus.

Le non-respect des règles de cet engagement peut conduire à une sortie de cet espace physiologique.

Date et Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :









# CH De DENAIN



25 Av. Jean Jaurès, 59220 Denain



03 27 24 31 33 ou  
03 27 24 31 34

